



## Rapports Marois et Filâtre

> **UN TRAVAIL SÉRIEUX** pour éclairer une concertation sans tabou.

Le recteur Marois et le président Filâtre viennent de remettre à Valérie Péresse et Luc Chatel leurs rapports respectifs.

Chacun a travaillé de son côté et aborde donc la question de la mastérisation sous des angles très différents mais au fond complémentaires.

L'un et l'autre pointent l'extrême complexité de la mise en œuvre de cette réforme de la formation des enseignants. Leurs questionnements, les différents scénarios qu'ils proposent, montrent à l'évidence que la concertation la plus large doit se poursuivre. Elle devrait permettre d'aboutir à un projet définitif fiable pour améliorer la formation disciplinaire et professionnelle des futurs enseignants.

Sans remettre en cause le principe même de la mastérisation, les deux rapporteurs soulignent que des questions essentielles devraient pouvoir encore évoluer. C'est le cas de l'articulation concours-master qui constitue le cœur du dispositif.

**Pour le SE-UNSA, la place des épreuves d'admissibilité en M1 ou M2 doit encore pouvoir être mise sur la table sans tabou, sans dogmatisme. Dans cette optique, la nécessité de suspendre les projets de décret reste d'actualité.**

Il en va de même de l'organisation des stages de 108 heures pour les étudiants en master,

comme le démontre le rapport Marois. Le volume et les conditions même de leur organisation se heurtent à une réalité complexe qu'il convient de prendre en compte. Là encore la réflexion doit être poursuivie sans a priori.

Enfin, d'autres sujets doivent faire l'objet de discussions :

- le nécessaire cadrage national des masters ;
- l'élaboration d'un indispensable référentiel de compétences rénové et d'un référentiel de formation ;
- la conception des contenus de concours qui ne doivent pas être redondants avec ceux des masters et doivent permettre d'évaluer les aptitudes des candidats à enseigner ;
- la situation particulière des PLP.

Sur tous ces sujets, le SE-UNSA est disponible pour travailler dans le cadre de la concertation annoncée par les ministres. Il s'attachera à y faire des propositions assurant la cohérence entre les formations des différents corps d'enseignants. Attaché à l'unicité du métier d'enseignant, le SE-UNSA veillera à ce que la différenciation des formations ne conduise pas à un décrochage, notamment entre les formations des premier et second degrés.

Nicolas Sauvé  
Secrétaire départemental  
« Jeunes Enseignants »

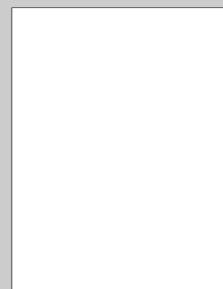
## Infos internes



**Stéphane FOURÉ** devient Secrétaire départemental de l'UNSA-EDUCATION à la suite de Patrick **BERMOND**.



**C'est désormais Nicolas SAUVÉ** qui assurera la fonction de **Secrétaire départemental « Jeunes Enseignants »** à partir de la rentrée 2009.



**Il sera présent à l'IUFM tous les mardis de 12h30 à 13h30** pour accompagner les étudiants et les stagiaires durant leur cursus.

Les interrogations de ces derniers seront sans doute nombreuses puisque la mise en place de la réforme de la formation des enseignants reste encore dans le « flou artistique », comme en témoigne les rapports Marois et Filâtre (ci-contre).

**Vous pourrez joindre Nicolas Sauvé à la Section Départementale tous les mardis ou sur rendez-vous pris au :**  
**03 22 92 33 63 ou par mél.**